

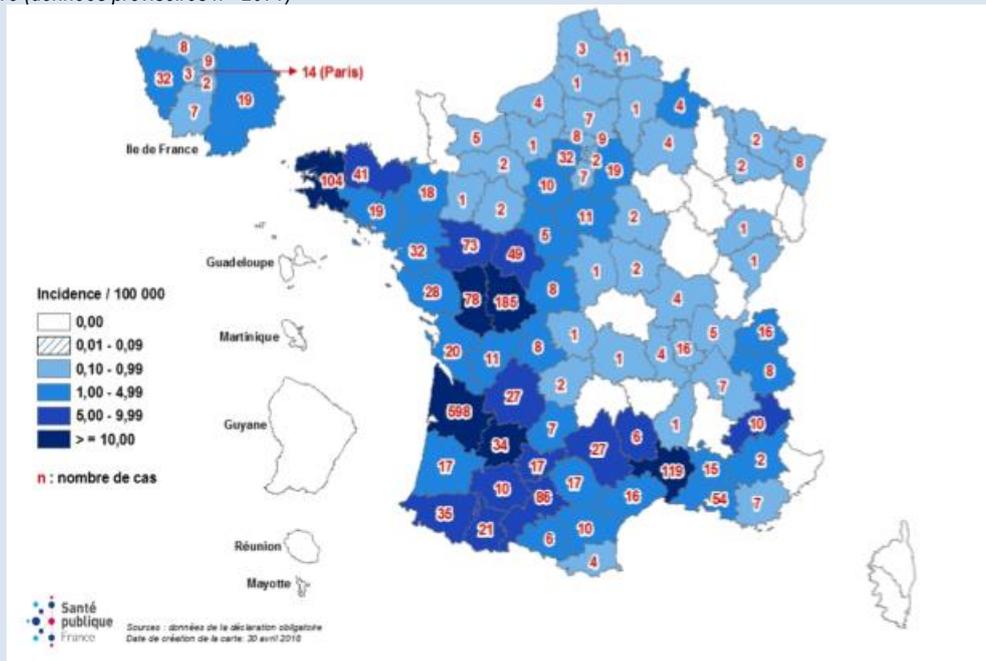
Point sur la situation épidémiologique de la rougeole au 03/05/2018 en région Occitanie

POINT NATIONAL 02 MAI 2018

Recrudescence de la rougeole depuis novembre 2017

- Au 29 avril 2018, 2071 cas déclarés depuis le 6 novembre 2017 (+ 124 cas depuis le dernier bulletin épidémiologique, S16)
- Plus de 1999 cas (97%) déclarés depuis le 1er janvier 2018
- 80 départements ont déclaré au moins 1 cas, nombre en hausse depuis le dernier bulletin.
- 49% des cas (n=1016) sont déclarés dans la région Nouvelle-Aquitaine, seule région en situation épidémique.
- Incidence la plus élevée chez les moins de 1 an: 20,5 cas/100 000 habitants
- 21% des cas déclarés ont été hospitalisés
- 88% des cas de rougeole sont survenus chez des sujets non ou mal vaccinés

Figure 1 : Incidence cumulée et nombre de cas de rougeole déclarés par département, du 06 novembre 2017 au 29 avril 2018 (données provisoires n= 2071)

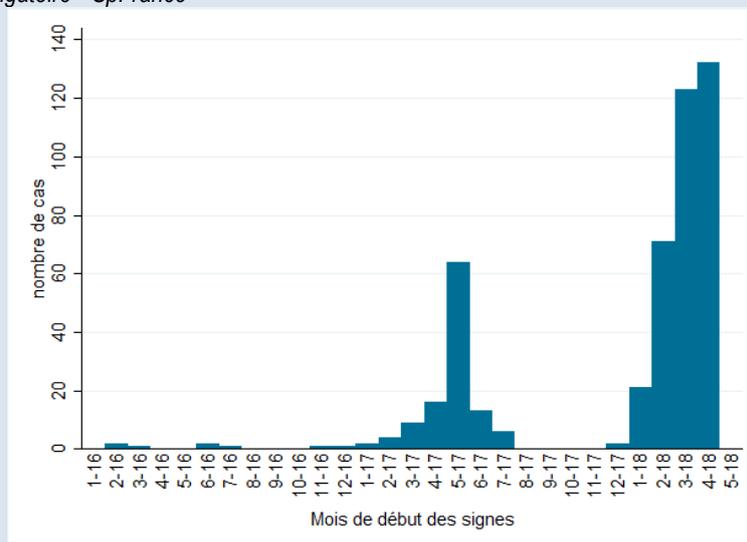


<http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Rougeole/Points-d-actualites/Bulletin-epidemiologique-rougeole.-Donnees-de-surveillance-au-2-mai-2018>

CAS DE ROUGEOLE EN OCCITANIE

Depuis la semaine 45-2017 (6 novembre), 349 cas ont été validés (figure 2). Parmi ces 349 cas, 137 cas sont des cas cliniques, 122 des cas confirmés et 90 des cas épidémiologiques. Ce qui témoigne d'une circulation virale active dans la région.

Figure 2 : Distribution mensuelle des cas rougeole en région Occitanie du 01/01/2016 au 03/05/18, Source : Déclaration obligatoire - SpFrance



L'Occitanie est la deuxième région touchée après la Nouvelle-Aquitaine.

Cas de rougeole signalés du 06/11/2017 au 03/05/2018

Les indicateurs

Nombre de cas	349	
Dont cas hospitalisés (%)	60	17,2%
Dont cas formes compliquées (%)	32	9,2%
Dont décès	0	0,0%
Taux d'incidence cumulée/ 100 000 habitants	5,99	

Données démographiques

Sex- ratio (H/F)	1,10
Age médian (en années)	12

Confirmation biologique

	N	%
Cas confirmés biologiquement	122	35,0%
Cas confirmés épidémiologiquement	90	25,8%
Cas cliniques	137	39,3%

Statut vaccinal (sur les cas de plus de 1 an et nés après

1980 avec statut vaccinal renseigné)

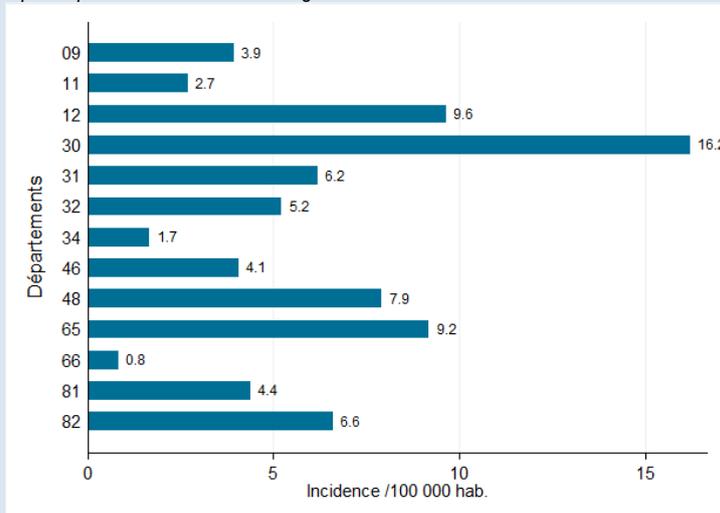
	N	%
Cas non vaccinés	205	76,5%
Cas vaccinés 1 dose	35	13,1%
Cas vaccinés 2 doses	27	10,1%
Cas vaccinés nombre de doses inconnues	1	0,4%

REPARTITION PAR DEPARTEMENTS EN OCCITANIE

Depuis la semaine 45, les incidences départementales sont supérieures à l'incidence régionale dans six départements : le Gard, l'Aveyron, les Hautes-Pyrénées, la Lozère, le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne.

Ces départements ont fait l'objet de cas groupés en crèches et établissements scolaires, parmi les gens du voyage et en milieu hospitalier qui ont été signalés et investigués par l'ARS (figure 3).

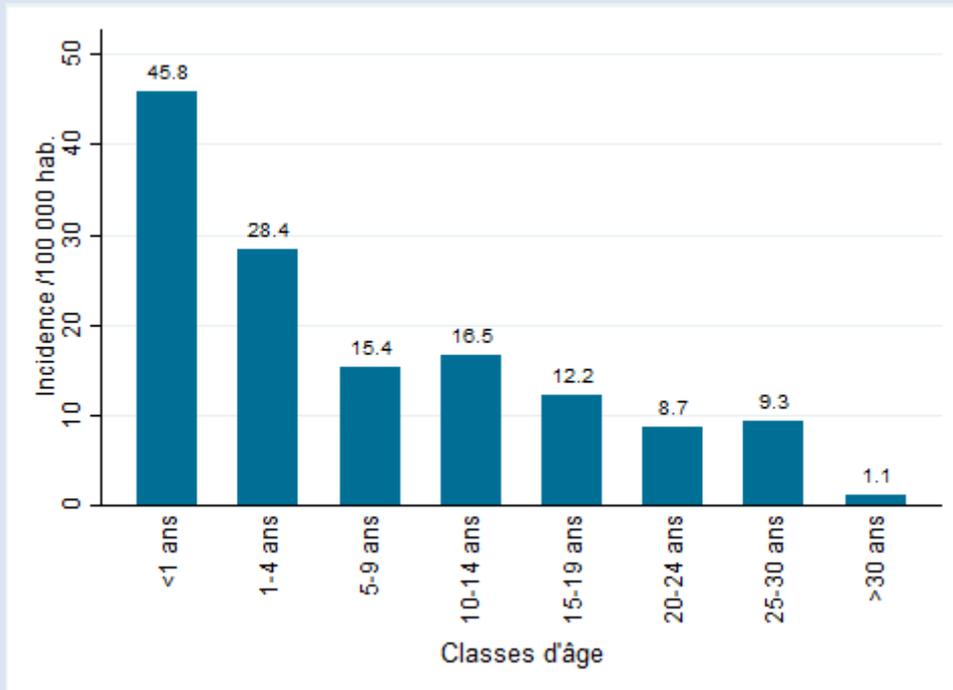
Figure 3 : Incidence par département des cas de rougeole en Occitanie du 06/11/2017 au 03/05/2018, Source : Déclaration obligatoire – SpFrance



REPARTITION PAR CLASSES D'ÂGE EN OCCITANIE

Les tranches d'âge les plus touchées sont les moins de 1 an, et les 1-4 ans (figure 4).

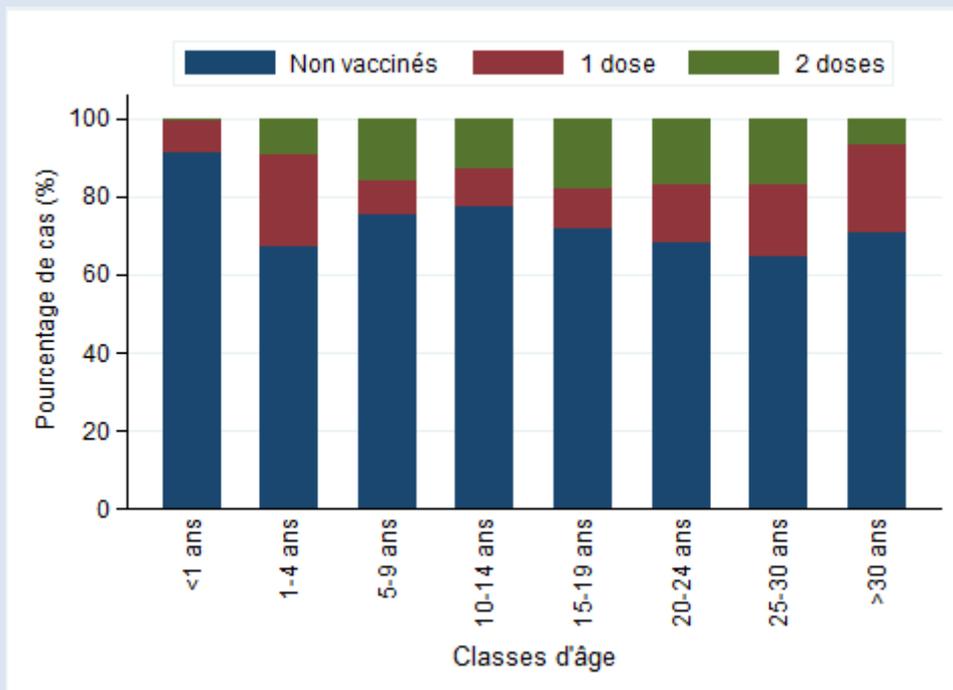
Figure 4: Incidence par classes d'âge des cas de rougeole en Occitanie du 06/11/2017 au 03/05/18, Source : Déclaration obligatoire - SpFrance



STATUT VACCINAL PAR CLASSES D'ÂGE EN OCCITANIE

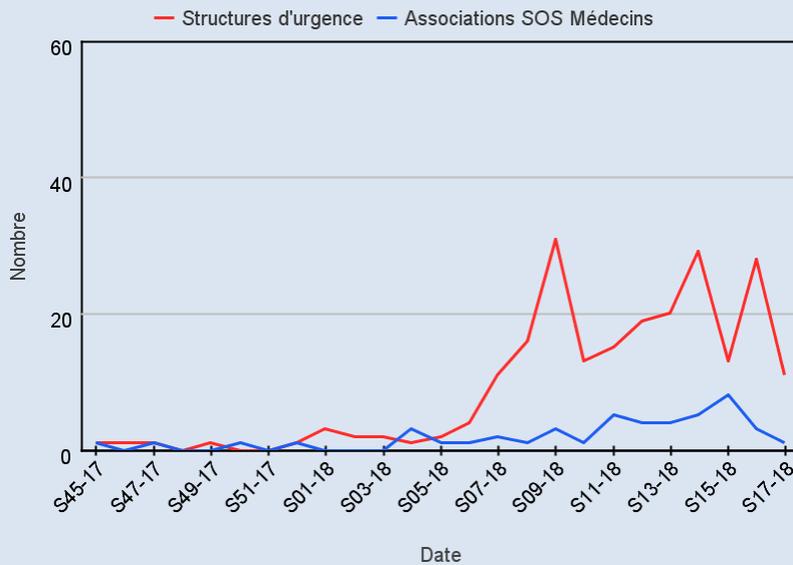
Près de 90% des cas de rougeole sont survenus chez des personnes non ou mal vaccinées (figure 5).

Figure 5: Incidence par classes d'âge des cas de rougeole en Occitanie du 06/11/2017 au 03/05/18, Source : Déclaration obligatoire - SpFrance



CONSULTATIONS POUR ROUGEOLE EN OCCITANIE

Figure 6 : Passages hebdomadaires aux urgences et consultations SOS médecins, pour rougeole, Occitanie, du 6/11/2017 au 29/4/2018 (semaine 17), France métropolitaine.



CONCLUSIONS

**Afin de limiter le risque de propagation de l'épidémie :
la vaccination est la meilleure protection**

La région Occitanie est la deuxième région la plus touchée par l'épidémie de rougeole. La situation actuelle d'intensification de la circulation virale et de multiples cas groupés de rougeole en collectivités dans plusieurs départements de la région illustrent la réalité du risque épidémique de rougeole en Occitanie dans des populations insuffisamment vaccinées.

Le risque de transmission est donc toujours important, ce qui implique de la part des cliniciens, de vérifier systématiquement et de mettre à jour le statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole de toute personne âgée d'au moins 12 mois et née après 1980. De plus, dans l'entourage proche d'un patient atteint de rougeole, la mise en œuvre des mesures de prophylaxie post-exposition (vaccination ou immunoglobulines polyvalentes) est essentielle.

Dans son avis du 23 avril 2018, le Haut conseil de la santé publique précise l'évolution de la stratégie de gestion en cas d'épidémie de rougeole importante sur le territoire national :

<https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=651>

<http://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/calendrier-vaccinal>

<http://www.vaccination-info-service.fr/>

SIGNALEMENT DE TOUT NOUVEAU CAS DE ROUGEOLE

A la plateforme régionale de réception des signaux de l'ARS Occitanie

Par e-mail : ars31-alerte@ars.sante.fr ou par fax : 05 34 30 25 86

à l'aide de la [fiche de déclaration obligatoire](#)



Directeur de la publication
François Bourdillon
Directeur général
Santé publique France

Rédacteur en chef
Damien Mouly,
responsable de la Cire Occitanie

Comité de rédaction
Cécile Durand
Anne Guinard
Leslie Banzet

Diffusion
Cire Occitanie
Tél. 05 34 30 25 25
occitanie@santepubliquefrance.fr